

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 23 AOUT

LES COULISSSES DU BOULANGISME

Sous ce titre, le *Figaro* a commencé la publication de renseignements inédits et fort intéressants, parmi lesquels nous cueillons ceci. Il s'agit du coup d'État que M. Naquet conseillait fortement au général de faire, alors qu'il avait en main tous les atouts :

« Une fois enfin, Naquet fut plus pressant, plus catégorique.

Le coup était faisable : il fallait se décider et ne pas perdre de temps.

Le général lui répondit :

« Je n'en ai pas l'air peut-être, mais j'ai beaucoup réfléchi à tout ce que vous m'avez dit. Ce coup de force serait sans doute un bien... »

« J'ai le ministère de la guerre, mais je ne suis pas le maître de tout le gouvernement. Je ne compte même pas sur tous les généraux. Il en est peut-être qui n'obéiraient pas. Pour les y décider, il suffirait d'un commencement de résistance du président du Sénat ou de la Chambre. Et cette résistance se produirait, soyez-en sûr.

« J'en viendrais à bout — soit ! Mais alors c'est la guerre civile. C'est déjà affreux — mais il y a plus. Je fais le coup, supposons-le. Pendant quinze jours nous avons des précautions à prendre, des soulèvements à réprimer. L'armée est toute à cette tâche.

« Alors, l'Allemagne nous attaque. Impossible de mobiliser au milieu d'une telle crise. Nous sommes envahis, vaincus, mutilés. Non, je ne veux pas exposer le pays à ce péril. Je ne veux pas de cette responsabilité. Je n'en veux pas ! »

Cela se passait au restaurant Durand, trois jours après la chute du ministère Goblet, dont faisait partie le général Boulanger.

M. Naquet, devant des considérations aussi graves, qui ne s'étaient pas jusqu'alors présentées à son esprit, n'insista pas... »

Un rédacteur de l'*Eclair* est allé demandé à M. Naquet si ce propos était vrai et celui-ci a répondu :

« Je connaissais l'article avant qu'il parût, puisqu'on avait pris la peine de me le soumettre. Il a été, pour ainsi dire, approuvé par moi. Je pourrais vous en nommer l'auteur, mais je me suis engagé à ne pas dévoiler son anonymat. Oni, ce qu'il dit est vrai. Pendant deux ans, j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour pousser le général Boulanger à un coup de force.

« Je pensais alors et je pense toujours que le parlementarisme est une forme déplorable de gouvernement, et je suis convaincu qu'il est absolument nécessaire de modifier l'organisation de la Constitution de 1875.

« Or il est impossible d'obtenir la révision par les voies de droit. Lorsque je me suis aperçu de la place considérable que le général avait prise dans la nation, lorsque je me suis rendu compte de la force dont il disposait, j'ai songé à employer cette force à l'accomplisse-

ment d'une œuvre que je jugeais nécessaire au bien du pays.

« Je connaissais le général. Très honnête homme, très désintéressé, sincèrement républicain, ambitieux avant tout de fortifier et d'élargir la République, je le savais incapable d'abuser de la situation à laquelle je désirais le voir élever. Alors j'ai mis tout en œuvre pour l'amener à mes idées, pour le persuader de la nécessité de renverser, même par un coup de force, le parlementarisme en révisant la Constitution de 1875.

« — Le général ne s'est jamais décidé à tenter un coup d'État ?

« — Jamais ; je l'ai toujours trouvé inébranlable.

« — Quelles étaient ses principales objections ?

« — Il ne voulait pas de coup d'État, persuadé, disait-il, qu'un gouvernement fondé dans ces conditions ne pouvait être durable. La réussite, d'ailleurs, était loin d'être certaine. Au moment de son coup d'État, Louis-Napoléon était président de la République, il tenait tout le pouvoir exécutif, l'armée, la police, la magistrature, les préfets. La Chambre était impopulaire et la France l'aimait, lui. Il n'en est pas moins vrai que Louis-Napoléon avait failli échouer.

« — Voyez-vous encore, de temps à autre, le général ?

« — Je ne l'ai pas vu depuis les élections municipales. Nous sommes battus maintenant ; le pays a prononcé et affirmé sa volonté de faire un nouvel essai du parlementarisme. Nous n'avons qu'à nous incliner, et, comme je ne suis pas un doctrinaire, je souhaite de toutes mes forces, mais sans l'espérer, que cet essai donne au pays de bons résultats.

« — Comment le général accepte-t-il son échec ?

« — La dernière fois que je l'ai vu, il paraissait très calme et semblait avoir espoir encore de prendre part aux affaires et d'arriver ; mais, selon moi, il se trompe, et je crois que, désormais, le rôle politique du général Boulanger est fini. »

SAGES CONSEILS

L'illustre auteur des *Guêpes*, Alphonse Karr, vit, depuis longtemps, à Saint-Raphaël (Var) et il y mène une vie toute patriarcale, cultivant les fleurs et la philosophie. On l'a prié, il y a quelques jours, de présider la distribution des prix aux élèves de l'école des Sœurs. Il s'y est prêté de bonne grâce et a dit d'excellentes choses. Voici :

« Les vieux, mes enfants, ont un rôle utile et un devoir à remplir. Vous entrez dans la vie, vous faites les premiers pas sur un chemin inconnu. Or eux, les vieux, reviennent de là où vous allez, ils peuvent, ils doivent vous donner des renseignements : là il y a des ornières, là des ronces et des épines, là un précipice, là un carrefour où vous serez bien embarrassés, car vous y êtes en grand danger de vous égarer, peut-être de vous perdre, si vous ne savez pas choisir la meilleure des routes qu'il vous présente.

« Aujourd'hui, tout le monde veut sortir de sa sphère, et de la situation où la Providence l'a placé ; personne surtout ne veut plus être... paysan — le plus beau des noms cependant, le plus beau et le plus libre de tous les métiers. C'est le paysan qui fait et qui est le pays, qui défend le pays : il n'a besoin de personne et tout le monde a besoin de lui — il traite directement avec Dieu.

« Aucun garçon ne veut plus être semblable à son père et ne veut exercer le métier de son père ! aucune fille ne veut être semblable à sa mère, et surtout ne veut s'habiller comme sa mère ; les parents, aveugles, les laissent s'engager dans des voies où ils ne pourront ni les suivre ni les guider.

« Tous les garçons veulent se jeter dans trois ou quatre professions dites libérales — je ne sais pourquoi — mais très certainement et depuis longtemps encombrées, n'ayant plus de place pour les nouveaux venus. Ils veulent tous être avocats, médecins, ingénieurs, etc., — puis députés, ministres, président de la République, etc.

« Les filles veulent être... dames — savantes, riches, institutrices ; les plus modestes, couturières et modistes, et surtout s'habiller en dames et à la mode !

« Et combien j'en ai vu de ces filles auxquelles la nature avait prodigué ses dons les plus heureux, jolies, fraîches, bien faites, charmantes toute la semaine, dans leurs vêtements ordinaires, gâter, perdre ces dons, ces avantages en se déguisant le dimanche en dames maladroites, empesées... ridicules.

« Alors filles et garçons aspirent à quitter le village où ils sont nés, l'église où ils ont été baptisés, les parents et les amitiés de leur enfance — à quitter la terre, cette bonne et généreuse mère — pour aller se perdre dans la foule qui grouille, dans les villes où il ne seront plus la terre qu'à l'état de boue et de fange.

« Et, pour ne parler que de notre Saint-Raphaël, quitter ce hameau, si charmant, où nous voyons chaque jour de riches étrangers ne reculer ni devant une grosse dépense, ni devant un voyage de cinq ou six cents lieues, pour y revenir passer quelques mois.

« Une fois à la ville, la plupart, presque tous, bientôt surmenés, essouffés, exténués, tombent à moitié chemin du but proposé, et ils ont acquis des besoins nouveaux plus que des moyens de les satisfaire.

« Les voilà misérables, ils deviennent tristes, envieux, haineux et constituant un danger pour leur pays, car le nombre excessif des bacheliers et bachelières et des *fruits secs*, est la ruine et sera la perte de la France, dont le bouleversement peut seul assouvir leurs appétits.

« Les gens qui nous gouvernent et qui sont censés nous gouverner, poussent aveuglement les jeunes générations dans cette voie fatale. Puis ils ont peur eux-mêmes du courant qui les entraîne à l'abîme. Ils croient obvier au danger, en imaginant, en multipliant les obstacles, les barrières, les digues — et où croyez-vous qu'ils placent ces barrières ?... ce n'est pas à l'entrée de la carrière, ce qui serait raisonnable, — c'est à l'autre extrémité,

à quelques pas du but rêvé et promis. Ils n'empêchent pas de partir, ils empêchent d'arriver.

« Restez au village, mes enfants, et continuez-y les traditions paternelles.

« Le garçon qui embrasse le métier de son père dès son enfance et presque en se jouant a appris les principes et la pratique de ce métier. Plus tard, naturellement, héritier de l'expérience, du talent, de la clientèle, comme des outils de son père, il commence par l'aider, puis commençant là où son père a fini, il perfectionnera ce métier et l'élèvera en s'élevant lui-même. La fille qui est restée auprès de sa mère, l'aidant dans les soins et les travaux du ménage, apprend d'elle, par l'exemple, le beau, le grand métier de vraie femme, de la femme qui seule est l'égal de l'homme parce qu'elle fait sa part des besognes de la vie. Elle s'essaie déjà à être la petite mère de ses frères et de ses sœurs plus jeunes qu'elle. Elle sait qu'avant de broder et de faire de la tapisserie, il faut savoir tailler, coudre, raccommoder les hardes de la famille, et ramender les filets de son père, s'il est pêcheur.

« Et c'est là que le garçon de bon sens ira chercher sa femme, et non dans les académies et sur les trottoirs des villes qui s'élagissent tous les jours.

« Pendant ce temps, la fille savante, munie de brevets, suit le cours des astres et prédit les éclipses, mais laisse éteindre le feu de la cheminée ; et la soupe ne sera pas prête, lorsque son père, ses frères, son mari, ses enfants reviendront du travail ayant bon appétit.

« Néanmoins ne disons pas trop de mal des sciences ; il en est une, mes chères fillettes, que je vous recommande particulièrement, c'est... la chimie, mais seulement une branche de la chimie. C'est la chimie appliquée à la cuisine, et la cuisine est l'art d'accueillir, d'apprêter, d'assaisonner les mets les plus vulgaires et les moins coûteux, de façon à en faire une nourriture saine, abondante et même savoureuse, qui répare les forces de la famille, et fait de chaque repas comme une petite fête.

« Il me reste encore, je crois, une minute, et ça me suffit, je n'ai plus qu'un mot à dire. Et ce mot, enfants, parents, assistants, vous le direz tous avec moi, et au besoin, vous m'accorderez volontiers une minute de plus pour le dire. Nous remercions ces saintes filles qui, volontairement pauvres, ont renoncé à ce qui est le bonheur des autres femmes ; elles ne seront ni épouses ni mères, non pour restreindre la famille et les devoirs, mais au contraire pour élargir les familles et multiplier les devoirs, resserrer et consacrer aux pauvres, aux malades et aux enfants tous les trésors de leur cœur et leur vie tout entière. »

Voilà comment il faut parler aux enfants. Nous voudrions voir cette charmante causerie d'Alphonse Karr, si remplie de bons conseils, affichée à la porte des écoles de toutes les communes de France.

UN INCIDENT

Moulins, 22 août.

Un incident grave s'est passé ce matin au Conseil général de l'Allier.

A dix heures, cette assemblée venait de terminer sa séance du matin et les conseillers se rendaient dans une salle spéciale pour discuter la question des chemins de fer d'intérêt local en présence de M. Level, maire d'un arrondissement de Paris, président de la société des chemins de fer d'intérêt local de l'Allier.

Dans les couloirs une vive discussion s'engagea entre M. Challeton, conseiller général conservateur, qui vient de faire distribuer une brochure contre le chemin de fer, et MM. Gacon, député, et Simonnet, ancien député.

M. Challeton a traité les membres de la majorité du Conseil de pots-de-viniers, et, pénétrant dans la salle, a appelé M. Level voleur.

M. Level a lancé un vigoureux soufflet sur M. Challeton qui a répondu par des injures.

LES CYCLONES

A SAINT-CLAUDE

Autres détails :

En moins de deux minutes, les rues et les places étaient jonchées des décombres des maisons.

Elles sont rares, les maisons qui sont restées intactes. Plus de toits, plus de persiennes, ni de vitres aux fenêtres.

A chaque instant, le fen se déclarait dans divers quartiers. Des femmes affolées emportaient leurs enfants en poussant des cris lamentables.

Dans la rue de la Poyat, des maisons sont lézardées; on a relevé une femme foudroyée dans la rue; des chevaux gisaient sur le sol, des voitures renversées; vers minuit seulement la circulation a pu être rétablie.

On a vu à la gare des wagons chargés être projetés à plusieurs mètres, la grue roulante, du poids de 4,000 kilos, être renversée, des hommes et des chevaux foudroyés dans les rues.

A DREUX

Nouveaux détails :

La journée, comme d'ailleurs nous l'avons constaté à Paris, avait été très chaude. A neuf heures du soir, des éclairs sillonnaient le ciel, et, une heure plus tard, leur lumière presque continue permettait d'apercevoir, au sud-ouest de Dreux, deux nuées noires qui se réunissaient bientôt aux portes presque de la ville.

L'orage éclata à ce moment avec une incomparable violence. Sa durée ne fut que de trente ou quarante secondes. M. le capitaine Lejaille, dont la maison a été saccagée par la tempête, a donné à un de nos confrères ce renseignement :

— Je suis de Metz; j'ai assisté au siège de cette ville; jamais je n'ai entendu un bruit aussi épouvantable. Vingt batteries d'artillerie tonnant ensemble ne font pas un pareil vacarme.

C'est le lendemain matin qu'on put constater les désastres. Le cyclone a commencé à Dreux. Il a parcouru, du nord-ouest au nord-est, avec une extrême vélocité, un chemin long d'environ dix kilomètres et large d'à peine deux cents mètres. Tout cet espace est haché.

A Dreux, c'est le faubourg Saint-Thibault qui seul a été touché. Une centaine de maisons sont presque entièrement détruites. Au milieu d'une rue, s'étale un pommier énorme. On ne sait d'où il est venu. De même, dans le parc du capitaine Lejaille, on a trouvé une charrette d'enfant, dont on ignore la provenance.

La manutention militaire a été réduite en poussière. La toiture du tribunal civil a été enlevée. Au parc du château — une belle promenade de Dreux — la plupart des arbres sont renversés, foudroyés, tordus. La partie verte des feuilles a disparu. Il n'en reste plus que les nervures.

EN SUISSE

Un cyclone analogue à celui qui a ravagé Dreux et Saint-Claude a causé de grands dégâts dans les cantons de Yand et de Neuchâtel. La tempête n'a duré que quatre minutes. Plus de soixante maisons sont démolies.

Des forêts entières de sapins sont abattues. Tous les arbres fruitiers sont couchés, les vignes saccagées, les récoltes hachées, les routes barrées par les noyers abattus.

Les forêts ont été rasées sur un parcours de 20 kilomètres et sur 200 mètres de largeur. Des centaines d'animaux ont été tués.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 août 1890.

On faiblit un peu aujourd'hui. C'est de New-York que nous vient cette réaction par suite de la rareté de l'argent sur la place. Hier l'abaissement du taux de l'escompte à Londres avait produit la hausse. Jeu de bascule mais différences insignifiantes. Le 3 0/0 clôture à 94.65; le 4 1/2 0/0 à 106.35.

Les valeurs des sociétés de crédit ont continué paisiblement leur marche ascendante sans se préoccuper de ces variations sans importance. Le Crédit Foncier s'avance à 4,280 pour son action; quant aux obligations, on réinscrit déjà les cours anciens, mais en tenant compte de la plus-value constatée depuis quelques mois sur nos rentes et les obligations de chemins de fer, il est facile de prévoir que ce mouvement de reprise s'accroîtra encore davantage. La Banque de Paris est toujours très ferme aux environs de 830, et la Banque d'Escompte en amélioration constante à 522. Le Crédit Lyonnais se consolide à 788 en attendant mieux. La Société Générale fait preuve de fermeté aux environs du pair et la Société de Dépôts et Comptes Courants à 600.

La Banque Nationale du Brésil parvient à 620 sans difficulté. La crise de la République

Argentine et de l'Uruguay la faisant bénéficier des transactions de l'Amérique du Sud.

La question du Métropolitain devient de plus en plus la question du jour, aussi les Etablissements Eiffel sont-ils recherchés aux environs de 360.

Les actions de l'Hispano-Néerlandaise ont un très bon courant d'affaires à 29 fr.

Le Gold Trust est immobile à 60 et les Pierres de Ceylan sont calmes à 48.75.

L'obligation Porto-Rico est demandée à 282. Les Chemins Economiques font 444.

NOUVELLES MILITAIRES

Une expérience des plus intéressantes, relative à la transmission des ordres de mobilisation, a eu lieu mercredi par ordre du ministre. Il s'agissait de se rendre compte du temps exact qu'il faudrait, le cas échéant, pour donner dans toute la France l'ordre de mobiliser. Tous les postes télégraphiques du territoire français, au nombre d'environ dix mille; se sont donc trouvés mercredi pendant quelques secondes en communication avec l'état-major de l'armée. On leur a transmis ces seuls mots : « Guerre à recrutement. Mobilisez. » Les bureaux ont répondu en faisant connaître la minute à laquelle la dépêche avait été reçue.

Du relevé de ces rapports, il a été constaté qu'il ne faudrait pas plus de trois heures pour donner dans toute la France l'ordre de mobilisation.

LES SECOURS AUX PENSIONNÉS MILITAIRES

En raison du nombre croissant des demandes, le ministre de la guerre a décidé qu'en principe les titulaires de pensions militaires ne pourront plus recevoir un secours.

Cette faveur sera exceptionnelle et devra être motivée par de lourdes charges de famille. En aucun cas, les titulaires de bureaux de tabac ne pourront prétendre à un secours, pas plus que les personnes admises définitivement comme pensionnaires dans un hospice.

Les pères et les mères des militaires morts sous les drapeaux ne participeront aux secours que si le défunt était leur unique enfant et s'ils sont âgés ou infirmes.

Les descendants majeurs de militaires décédés ne pourront obtenir de secours que si les services du père ont eu au moins quinze ans de durée.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Concours de Montreuil-Bellay

Demain dimanche, 24 août, aura lieu, à Montreuil-Bellay, le concours du Comice agricole de l'arrondissement de Saumur.

A une heure et demie, exercices par la Société de gymnastique l'Union Saumuroise.

Concert donné par l'Harmonie Saumuroise et la Musique Municipale de Montreuil.

A cinq heures, distribution des récompenses.

A sept heures, banquet.

Le soir, illuminations et feu d'artifice.

ASSEMBLÉE DE GENNES

L'assemblée de Gennes, dite de la Saint-Louis, aura lieu le dimanche 31 août 1890.

Jeux divers, feu d'artifice, illuminations.

Les marchands étalagistes trouveront aide et protection.

PÈLERINAGE DE SAUMUR A LOURDES

Avis important. — C'est le lundi, 8 septembre, à 9 h. 35 du matin, que partira, de la gare de l'État à Saumur, le train spécial de pèlerinage pour Lourdes.

Les personnes qui désirent y trouver place doivent se hâter de se faire inscrire; la liste des pèlerins sera close mardi 26 août.

ACCIDENT RUE COURCOURONNE

Hier, rue Courcouronne, le sieur Robert, ordonnance d'un officier, voulant donner du foin à son cheval, monta dans le grenier pour jeter de la fenêtre, suivant son habitude, des bottes de foin dans la cour. A un moment donné, le malheureux jeune homme perdit l'équilibre et fut précipité dans le vide.

On se porta immédiatement à son secours, et un médecin militaire, bientôt arrivé, constata tout d'abord qu'il n'y avait aucune fracture, mais le blessé ressentait des douleurs internes. On l'a transporté à l'hôpital.

BROYÉ PAR UN TRAIN

Ce matin, le train n° 96 venant de Paris a écrasé un homme au passage à niveau de Vivy.

Cet individu, âgé d'une soixantaine d'années, conduisait une machine à battre le blé.

La machine était passée, et l'homme suivait par derrière, quand le train, arrivant tout à coup sur lui, l'a mis en pièces.

Le sous-préfet et le parquet de Saumur ont dû se transporter à 11 heures sur le lieu de l'accident, pour faire une enquête.

LES SOUS ÉTRANGERS

En exécution de la récente circulaire du ministre des finances enjoignant à tous les receveurs de fonds publics de refuser, à l'avenir, toutes les pièces de monnaie de cuivre étrangères, l'Administration des Postes vient de faire afficher dans tous les bureaux des avis portant qu'à l'avenir les sous français seuls seront reçus en paiement.

LE CHARLATAN

PAR ÉLIE BERTHET

Le gendarme, en effet, n'était pas seul. A droite et à gauche, en haut comme en bas, on vit bientôt des hommes, en uniforme bleu et rouge, qui marchaient avec lenteur, la carabine ou le sabre à la main, et paraissaient avoir pour but commun le petit bosquet du Trou-aux-Renards. Un groupe surtout s'avavançait vers ce point aussi directement que le permettaient les difficultés du sol. Ce groupe se composait d'abord de deux gendarmes, puis de deux personnes en habit civil. Dans l'une d'elles il n'était pas difficile de reconnaître Jobson, l'agent anglais; l'autre était un jeune pâle, qui semblait servir de guide.

— Monsieur, dit Julien à voix basse, voilà le drôle qui vous a vendu; c'est le petit Guérinot, qui garde habituellement ses vaches sur la montagne, de l'autre côté de la rivière... Sauvez-vous... mais sauvez-vous donc!

— Bah! ils ne me tiennent pas encore!

— Ils vont vous arrêter... tirer sur vous!

— Ce sera moi qui tirerai sur eux, répliqua Deluzy en s'armant d'un revolver.

— Alors il va y avoir un massacre ici! s'écria Julien terrifié; je vous suis tout dévoué; cependant...

Deluzy ne l'écoutait pas; couché à plat ventre, il suivait des yeux le groupe dont Jobson faisait partie. Jobson marchait le premier, excitant ses compagnons et leur montrant le hallier qui cachait le Trou-aux-Renards.

Comme il n'en était plus qu'à une vingtaine de pas, un coup de feu partit et le détective, atteint d'une balle, tomba à la renverse. Aussitôt plusieurs explosions retentirent sur différents points, des balles sifflèrent à travers les arbustes.

Julien s'était jeté sur le sol dans lequel il semblait vouloir s'incruster. Quant à Deluzy, il ne jugea pas à propos de continuer la résistance.

— Chien d'Anglais! murmura-t-il, tu as ton compte... Peu m'importent les autres!

Il rentra dans le taillis, en se traînant sur les mains; au bout d'un moment, on eût pu entendre une espèce de dégringolade au milieu des pierres et des buissons.

Julien ne s'en inquiétait guère; de toutes

parts autour de lui s'élevait un bruit de voix et de pas, auquel se mêlaient des détonations de carabines. Bientôt il se sentit soulevé par une main vigoureuse et se remit sur ses pieds.

— En voici toujours un! dit le gendarme qui venait d'opérer ce tour de force, c'est peut-être celui qui a tiré sur M. Jobson.

— Moi! mon bon Monsieur, s'écria Julien éperdu, je n'ai de ma vie touché une arme à feu... Je suis un pauvre domestique qui est venu apporter de la nourriture à son maître...

Et il montrait son panier vide, à moitié écrasé par les piétinements.

Jobson, qui avait reçu une balle à l'épaule et qui était couvert de sang, s'approcha, soutenu par deux personnes.

— Ne vous inquiétez pas du valet, dit-il avec un reste d'énervement; ne songez qu'au maître... Cherchez bien... il doit être dans ce trou de rocher... Surtout, défiez-vous, car il est traître.

On se hâta de fouiller, non seulement les broussailles, mais encore la grotte, où l'on ne trouva que des objets attestant le séjour de Deluzy.

— Qu'est-il devenu! demanda le brigadier de la gendarmerie; il n'a pu s'échapper, car les hommes cernent le buisson.

Il y a quelque diablerie là-dessous! répliqua Jobson; soyez sur vos gardes; il peut tout à coup partir à vos pieds, comme le renard dont il occupe la tanière.

Les recherches continuèrent donc aux environs de la grotte. Bientôt un des gendarmes poussa une exclamation d'étonnement qui attira les autres auprès de lui.

— Voyez! dit-il, c'est par là qu'il a filé.

Et il indiquait une longue et profonde fissure en pente douce qui, se prolongeant jusqu'à la base de la montagne, se perdait au milieu d'un bois de sapins. Evidemment Deluzy, qui connaissait cette singulière coupure de rocher, s'était laissé glisser sur la pente et avait en quelques instants gagné un espace considérable; aux herbes foulées ou arrachées çà et là, il était facile de reconnaître les traces de son passage.

— On peut fouiller le bois, dit Jobson, après un examen rapide; mais, selon toute apparence, le coup est manqué... Si j'en réchappe, j'aurai ma revanche.

A bout de force, il s'étendit sur la bruyère.

DOUÉ-LA-FONTAINE

Extrait du *Journal de Maine-et-Loire* :

Un anonyme (*Soyons discret*) écrit de Doué-la-Fontaine au *Ralliement* pour célébrer les succès sans pareils de la Société philharmonique à Château-Gontier et son entrée triomphale à Doué-la-Fontaine. Toute la ville s'est portée à la rencontre des lauréats républicains ! il n'y manquait pas un chat. Nous ne parlons pas des chiens, ils détestent la musique, même républicaine.

« Quant à l'*Union musicale de Doué*, ajoute *M. Soyons-Discret*, société catholique, apostolique et romaine, elle a eu un de ces échecs qui comptent dans la vie des musiques. Elle a obtenu quelques prix sans importance, » etc., etc.

Puis, au lieu d'établir une comparaison — et pour cause — entre les prix décernés à chacune des deux sociétés musicales, *M. Soyons-Discret* accable de ses sarcasmes, lourds comme des coups de grosse caisse, l'*Union de Doué-la-Fontaine*. A l'entendre, personne n'a voulu la recevoir.

Cependant, si nous lisons la liste officielle des récompenses décernées au concours de Château-Gontier, nous constatons que les rôles changent un peu.

Au concours de soli, au concours de lecture à vue, au concours d'exécution, l'*Union musicale* remporte trois premiers prix, dont deux à l'unanimité.

A ces mêmes concours, la *Société philharmonique* n'obtient que deux premiers prix, dont un seul à l'unanimité et un second prix.

Si, comme vous le dites, *M. Soyons-Discret*, les premiers prix n'ont pas d'importance, quelle est donc la valeur des seconds ?

Au concours d'honneur, la *Société philharmonique de Doué* est battue par la *Société de l'Ecole de Saint-Joseph de la Guerche* et n'attrape que le second prix.

Son heureuse concurrente est pourtant une *Société cléricale*.

Et *M. Soyons-Discret* s'empresse d'écrire au *Ralliement* : « C'est que pour concourir à Château-Gontier, il faut autre chose que des bénédictions et des indulgences ! » N'est-ce pas à faire mourir d'hilarité ?

Donnons maintenant l'appréciation de la presse de Château-Gontier.

Après avoir fait l'éloge de la *Société de Sainte-Cécile*, de l'*Harmonie angevine* et de l'*Harmonie de Laval*, la *Gazette* ajoute :

« Citons également l'*Union Musicale de Doué-la-Fontaine*, qui a remporté tous les premiers prix de sa section. Les ovations dont elle a été l'objet de la part du public atténueront, nous n'en doutons pas, le regret qu'elle a éprouvé de ne pas concourir en honneur.

» La partie musicale de la fête, en dehors du concours, n'a pas été moins bonne. Les morceaux d'ensemble, en général assez ingrats à entendre, ont été fort bien enlevés. L'*Union musicale* et la *Fanfare Saint-Joseph* ont rivalisé entre elles pendant le festival, et la *Fête des Chasseurs* de l'une, l'*Ouverture fantastique* de l'autre, ont causé un égal plaisir. »

Quant à la *Société Philharmonique de Doué*, elle est passée sous silence.

Quelle lacune impardonnable !

Ah ! *M. Soyons-Discret*, vous eussiez mieux fait d'être plus discret. — F. D.

En reproduisant cet article, nous n'avons certes pas l'intention de contester la valeur de la *Société Philharmonique*, dite *républicaine*, de Doué, que dirige habilement l'honorable *M. Liausu*. Mais pourquoi cette dénomination de *républicaine* et de *cléricale* donnée à des fanfares ou à des harmonies ? Telle ou telle société, musicale ou autre, quelque soit le titre sous lequel on la désigne, n'a-t-elle pas sa valeur propre et ne peut-elle obtenir des succès aussi bien que sa concurrente ? Nos confrères républicains critiquent injustement l'*Union Musicale de Doué*, parce qu'elle se fait entendre indistinctement dans une cérémonie religieuse ou à une réception de *M. le Préfet*.

La *Société de gymnastique de la maison Oberthür* de Rennes est cependant franchement cléricale : la *Société Sainte-Cécile d'Angers* chante au besoin dans les églises. Est-ce que cela les empêche d'être au nombre des plus célèbres sociétés de France ?

UN BROCHET MONSTRE

On a pu voir à Tours, exposé dans la vitrine de *M. Charpentier*, restaurateur, rue Gambetta, un énorme brochet du poids de 9 kilogrammes 500.

Ce monstre a été pris dans la Loire, à la ligne, par un pêcheur émérite, qui n'en est pas à son coup d'essai.

Cet heureux pêcheur est *M. Petit*, boulanger, rue Gambetta, à Tours.

FAITS DIVERS

A l'occasion de la célébration de l'anniversaire de la bataille où, en 1870, *Mac-Mahon* lutta, durant une journée entière, contre les 5^e et 11^e corps prussiens, renforcés par le 1^{er} et le 2^e corps bavarois, le *Mémorial des Vosges* rappelle fort à propos que le nom de *Reichshoffen* — qui tout d'abord est généralement mal écrit — est absolument impropre.

On ne s'est jamais battu à *Reichshoffen*. Encore moins ce village a-t-il droit de remémorer la célèbre et inutile charge de cavalerie. Une chanson célèbre s'intitule *Les cuirassiers*

de *Reichshoffen*, et le peintre *Morot* a inscrit au bas d'un tableau réputé : *Reichshoffen*. L'erreur, pour être universelle, n'en est pas moins grossière.

« Les Allemands, dit notre confrère d'Épinal, ont donné à cette bataille terrible le nom de *Wörth*, parce que le général de *Kirschbach*, chef du 5^e corps prussien, ayant pris *Wörth* assez tôt dans la matinée, s'est appuyé sur ce gros village pour tenter un effort qui dura la journée entière et qui serait resté vain, malgré la supériorité du nombre, si son collègue, le général de *Bose*, chef du 11^e corps, n'avait plus habilement, plus savamment et plus prudemment manœuvré, en sorte d'user la vaillante division de *Lartigue*.

» La bataille doit s'appeler, pour les Français, bataille de *Frœschwiller*. Après la prise de *Elsasshausen*, quand notre droite fut débordée, écrasée, la résistance se concentra sur *Frœschwiller*. C'est là que l'armée du maréchal de *Mac-Mahon* a écrit dans notre histoire sa page sublime.

• Les cuirassiers et les lanciers se sont enveloppés dans un linceul de gloire à *Morsbronn*, et nulle part ailleurs. Pas un coup de fusil n'a été tiré à *Reichshoffen*.

» En réalité, c'est vers *Reichshoffen* qu'une grande partie des débris de nos troupes se dirigea par un mouvement naturel au soldat de faire sa retraite vers le lieu d'où il est parti.

» *Reichshoffen* avait été le point de concentration du 1^{er} corps d'armée avant la bataille et, par conséquent, le point de direction pour toutes les troupes, et celui par où les soldats avaient passé avant de s'établir en ordre de bataille.

» Le peu d'idée que les hommes ont à l'esprit dans ces moments-là se concentrait donc sur ce point, et ce qui fait comprendre que, dans leurs récits, qui ont fixé la littérature populaire, la bataille est appelée bataille de *Reichshoffen*, et les cuirassiers même ont chargé à *Reichshoffen* ! »

C'est pourtant le point de *Frœschwiller*, clef de la position, qui doit donner son nom à la journée, et c'est pourquoi on l'a adopté dans les relations officielles de la section historique de notre état-major général.

Le 15 août.

Un père passe avec son fils devant l'Hôtel des Invalides. Deux pensionnaires, installés dans leurs fauteuils roulants, dorment au soleil, la pipe à la bouche.

— Regarde, mon fils, ces deux vieux débris revenus du feu.

— Oui, ils fument encore.

AVIS

M. DUBOIS-RONCE, diplômé-breveté, entrepreneur des Vidanges inodores

de la ville de Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires qu'il vient d'augmenter son Matériel de Tonnes qui lui permettront d'accélérer le travail. Les Prix resteront toujours les mêmes.

S'adresser au Pont-Fouchard, près Saumur. Fabrique de tous Engrais pour Vignobles et toutes Cultures.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE
DE **A. RIVAUD**
Chimiste breveté, à SAUMUR
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes et contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE c'est
L'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Souverain contre les Indigestions, dérangements d'intestins, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., et calmant instantanément la soif. Excellent aussi pour la Toilette et les Dents, préservatif certain contre les épidémies.

Fabrique à Lyon, 9, cours d'Herbouville.
Maison à Paris, 41, rue Richer

Exiger le nom de RICQLÈS
EN VENTE ÉGALEMENT LES

PASTILLES A LA MENTHE
DE RICQLÈS



LE GRESHAM

Compagnie d'Assurances sur la Vie, fondée à Londres en 1846

Actif: 106 Millions 578,528 Fr. 96

ASSURANCES VIE ENTIERE, MIXTES, A TERME FIXE

Extra risques modérés de Guerre et de Voyages

RENDES VIAGERES

Payables sans frais aux taux de 8, 12, 15, 17% suivant l'âge

Prospectus et Renseignements gratuits et franco.

à Paris, dans les Bureaux de la Cie, 30, Rue de Provence

et dans les départements chez MM. les Agents de la Cie.

M. SOREL, 18, place Saint-Pierre.

ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean, Saumur

Eau-de-vie blanche pour fruits, préparée avec des alcools extra fins, conservant aux fruits toute la saveur et donnant une liqueur délicieuse.

Marmande... 1 fr. 50 le litre.
Montpellier... 1 fr. 75 —
Armagnac... 2 fr. —

Verre compris.

Demandez

LE PARFAIT GUIGNOLET

2 fr. 40 le litre et 2 fr. 25 par 6 litres.

PAC: BODET, propriétaire-gérant.

— Messieurs, demanda timidement Julien, est-ce que je suis prisonnier ?

— Vous ? Allons donc ! dit *Jobson* qui paraissait avoir pleine autorité en ce moment sur les agents de la force publique ; pourquoi seriez-vous arrêté ? Vous avez servi votre maître selon votre devoir.

Il ajouta tout bas, en s'adressant au brigadier :

— Lâchez le... Il nous fera sûrement retrouver l'autre en temps et lieu.

Le brigadier fit un signe et Julien comprit qu'il était libre d'aller où il voudrait.

On ne savait quel parti prendre à l'égard du blessé ; *Julien* proposa de se rendre au château et d'envoyer deux hommes avec un brancard pour y transporter *Jobson*.

— J'accepte le brancard, dit l'Anglais d'une voix faible ; quant à m'installer dans la maison de celui qui m'a si bien touché, je ne m'en soucie pas ; j'aime mieux être transporté à l'auberge de la station, chez la veuve *Martin*... Toutefois, si le docteur *Jean* se trouve encore à la Forge, je lui serai reconnaissant de venir me panser.

— C'est entendu.

Et *Julien* se mit à descendre la montagne à

grands pas, autant pour montrer du zèle que pour s'assurer qu'il avait vraiment recouvré la liberté de ses allures. Tandis que les gendarmes, pour l'acquit de leur conscience, allaient battre le bois où *Deluzy* avait disparu, *Jobson* resta sous la garde de l'un d'eux et du guide.

Nous savons que, malgré l'aspect sauvage de l'endroit où ces événements s'accomplissaient, la Forge n'était pas éloignée. Aussi, moins d'une heure après le départ de *Julien*, le domestique revenait-il au Trou-aux-Renards avec *Belcourt* et deux hommes, qui portaient un brancard muni d'un matelas.

Jobson était fort affaibli par la perte de son sang. Le docteur s'approcha, et, après lui avoir adressé quelques paroles encourageantes, ouvrit sa trousse afin de procéder au pansement.

Le blessé ne tarda pas à pousser un cri douloureux et *Belcourt* se redressa, en tenant entre l'index et le pouce un objet de petit volume qu'il venait d'extraire de la plaie.

— Allons ! allons ! c'est fini, dit-il avec satisfaction ; il n'y a plus maintenant qu'à poser un premier appareil... Ma foi ! ces balles de revolver ne sont pas plus grosses que des

pois et elles font de gentilles blessures, dont

on vient à bout quand elles ne sont pas trop mal placées... Courage ! Monsieur l'Anglais... Sauf les accidents que nul ne peut prévoir, cette aventure n'aura pas de suites bien fâcheuses.

Et il acheva le pansement.

— Merci, docteur, répliqua le détective ; voilà deux fois que vous me tirez d'un mauvais pas... Un mot encore : Croyez-vous que la guérison se fasse attendre ?

— Heu ! heu ! cela dépendra un peu de vous. Il faudra vous tenir tranquille, Monsieur *Jobson*, et ne pas mettre tant d'ardeur à malmenier de pauvres femmes inoffensives... Du reste, j'ai fait prévenir le médecin de *Saint-Siméon*, qui vous donnera des soins désormais... Moi, je vais partir aujourd'hui même.

— Quoi ! vous partez ? demanda *Jobson* en tressaillant ; et où allez-vous ?

— A mes affaires, comme vous pourrez bientôt aller aux vôtres, si vous êtes sage... Tenez ! ajouta-t-il en serrant une dernière bande de linge, mon travail est achevé et l'on peut maintenant vous transporter où il vous plaira.

Le blessé fut installé avec précaution sur le matelas du brancard. Malgré ses préoccupa-

tions, il était très abattu. Il dit avec effort :

— J'ai dans l'idée, docteur *Jean*, que vous manigancez quelque chose. Heureusement, demain sans doute, je n'aurai plus rien à craindre de vos menées.

— Cela signifie-t-il, monsieur *Jobson*, que demain *Mme Deluzy* sera conduite à *Saint-Siméon*... ou ailleurs ?

— Hein ! balbutia l'Anglais en s'agitant ; comment avez-vous pu apprendre...

Mais la voix lui manqua ; vaincu par la souffrance, il s'évanouit.

Belcourt s'assura que cet évanouissement n'avait rien de sérieux et ne tarderait pas à cesser. Aussi, après avoir donné quelques instructions aux gens qui devaient porter l'Anglais à la station, reprit-il, suivi de *Julien*, le chemin de la Forge.

Tout en marchant, il se disait à lui-même :

— N'est-ce pas un fait providentiel que ce *Jobson*, si actif et si rusé, soit réduit en ce moment à l'impuissance ? Jamais, qu'il le veuille ou non, l'odieux *Deluzy* n'aura rendu un pareil service à sa malheureuse femme.

Une heure plus tard, *Belcourt* prenait ostensiblement congé des habitants du château et quittait la Forge avec son aide.

(A suivre.)

Étude de M^e E. COUDREUSE, avoué-licencié à Baugé, Et de M^e BENARDEAU, notaire à Vernoi.

VENTE PAR LICITATION

D'UN

Morceau de Terre

Situé près le Doreur, commune de la Breille, arrondissement de Saumur.

L'ADJUDICATION aura lieu le **Dimanche 21 Septembre 1890**, à 4 heures de l'après-midi, à la Mairie de Vernantes, et par le ministère de M^e BENARDEAU, notaire à Vernoi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra : Qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Baugé, le douze août dernier mil huit cent quatre-vingt-dix, enregistré, Aux requêtes, poursuites et diligences de :

1^o M^{me} Clémence-Rose Robin, majeure, épouse du sieur Henri Renou, employé au chemin de fer de l'Etat, avec lequel elle demeure à Saumur ;

2^o M. Henri Renou, employé au chemin de fer de l'Etat, demeurant à Saumur, pris tant en son nom personnel que pour assister et autoriser son épouse, sus-nommée ;

3^o M. Louis Robin, majeur, célibataire, cultivateur, demeurant à la Gallebrunière, commune de Vernantes, es-qualité de tuteur de : 1^o M^{lles} Maria-Louise Robin et Mélina Robin, mineures issues du mariage de M. Pierre Robin, avec dame Rose Gennetay, tous deux décédés ; Ayant M^e COUDREUSE pour avoué ;

Et en présence de : M. Julien Parcé, tailleur de pierres, demeurant à la Maladrerie, commune de Vernantes, es-qualité de subrogé-tuteur des mineurs Robin, sus-nommées, Il sera, auxdits jour, lieu et heure ci-dessus-indiqués, et par le ministère de M^e BENARDEAU, procédé à l'adjudication de l'immeuble ci-après désigné :

Commune de la Breille.

Un morceau de terre, situé près le Doreur, dite commune, d'une contenance d'environ soixante-six ares, affilé pour la plus grande partie en ceps de vigne, le surplus en sapinière, joignant au levant Bouchardeau, au midi MM. Robert et Cornilleau, au couchant le chemin du Doreur à la Breille, au nord l'ancien chemin de Vernoi à Saumur. Mise à prix. 800 fr.

S'adresser à :

1^o M^e BENARDEAU, notaire à Vernoi, dépositaire du cahier des charges ;

2^o M^e COUDREUSE, avoué-licencié à Baugé, poursuivant la vente.

Rédigé à Baugé, le vingt août mil huit cent quatre-vingt-dix.

Signé : COUDREUSE.

Enregistré à Baugé, le vingt-une août mil huit cent quatre-vingt-dix, ce Reçu un franc quatre-vingt-huit, décimes compris. Signé : RICHARD.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite, LE

Moulin à eau et à vapeur

DE LA **BLANCHISSERIE**

Commune de Doué-la-Fontaine, à 2 kilomètres de la gare,

Contenant : quatre paires de meules, bluterie, nettoyage, etc., une chaudière neuve économique, de la force de 20 chevaux, ne dépensant que 20 centimes de charbon pour mouler un hectolitre de blé.

On montera des cylindres si le preneur le désire.

S'adresser, pour traiter, à M. SIGOGNE-LEROUX, propriétaire à Soulanges. (667)

A Affermer de suite

Avec TERRES et PRES, ou sans ces derniers, les

2 Moulins à eau de Rabion

Ou leur FORCE HYDRAULIQUE, 25 chevaux environ.

S'adresser à M. RAVENEAU château de Rabion, Noyant-Méon (Maine-et-Loire).

Étude de M^e JAUBERT, commis-saire-priseur à Saumur.

VENTE DE MEUBLES

PAR SUITE DE DÉCÈS

Le **MERCREDI 27 août 1890**, à 4 heures du soir, à Saumur, rue de la Petite-Douve, n^o 11, dans une chambre où est décédé M. Ferdinand DIXMIER,

Il sera vendu :

Bois de lit, tables, fauteuil, canapé, chaises, table de nuit, pendule, glace, tableaux, fusil Lefauchoux, literie, linge, vêtements et autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE

Grande CHIENNE dogue d'Ulm

Agée de 14 mois, n'ayant pas encore eu de chiens, garantie pure race.

S'adresser au bureau du journal.

A Louer présentement

APPARTEMENTS

FRAICHEMENT DÉCORÉS

Situés à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n^o 27.

S'adresser à M. LEROY, à côté, n^o 29. (434)

A Louer présentement

43, rue Nationale,

MAGASIN

Arrière-Magasin, 1^{er} et 2^e étage

CAVE ET GRENIER

A VENDRE

Deux CHIENNES couchantes,

bien dressées, race St-Germain, blanches et oranges.

S'adresser au garde du château de Lançon, à Brézé.

A LOUER

PRÉSENTMENT

UNE MAISON

Rue de Bordeaux, 15,

Comprenant : salon, salle à manger, six chambres à coucher, cave, cour, jardin. Service d'eau de Loire.

S'adresser à M^{me} MAUBERT, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

CIDRES

De Bretagne et de Normandie

M^e ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, et à des prix très modérés, 18 francs l'hectolitre.

S'adresser route de Rouen, n^o 24 bis. (43)

A Céder pour cause de décès

CAFÉ-RESTAURANT

Bien achalandé

Situé à Saumur, au centre de la ville.

Pour plus de renseignements, s'adresser au bureau du journal.

LIQUIDATION

Pour cause de fin de bail

Et cessation de commerce

Pianos, Musique, Instruments

Maison LÉONARD FISCHER

Rue d'Orléans, 49,

SAUMUR

USINE A VAPEUR DES HURAUDIÈRES

Fabrique d'Engrais.

M. GUÉNAULT fils a l'honneur d'informer le public qu'il a pris la suite d'affaires de M. AVRIER, Usine des Huraudières, près Saumur, et qu'il continuera de faire les vidanges et les engrais chimiques pour la vigne et la culture, à des prix modérés.

Fabrication de la Maison.

Engrais spécial pour vignes. Phospho-Guano. Superphosphates d'os. Superphosphates minéraux. Poudre d'os dégelatinés. Noir animal et poudrettes.

MAGASIN D'ÉPICERIE A céder

Au centre de la ville

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de décès

MAGASIN

Tapisseries et Broderies

Conditions très avantageuses.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

POUR NOËL PROCHAIN

Maison avec Magasin

Situés rue d'Orléans, 49.

S'adresser à M^{me} BRINDEAU, à Sainte-Anne, ou chez M. MEYER, rue d'Alsace. (209)

MERCERIE EN GROS

Maison L. Vinsonneau

On demande un Apprenti.

L'ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, Saumur

Demande un Apprenti

De 15 à 16 ans.

M^{me} MARTIN-DESPRÉS donne,

cile. des leçons de français et d'anglais. Rue Cendrière, n^o 4.

Changement de domicile

La MAISON SAINTON-GUILLON est transférée rue Saint-Jean, 42.

PILULES BEECHAM

d'une efficacité reconnue depuis 50 ans, contre les maladies d'estomac, du foie et des nerfs, telles que flatuosité, ballonnement du ventre et assoupissements après le repas, échauffements, constipation, aigreurs, digestions difficiles, pertes d'appétit, bouche amère, accumulation de la bile et de glaires, nausées, congestions, vertiges, maux de tête, migraines, étouffements, insomnies, cauchemars, rhumes, catarrhes, éruptions de la peau, etc., etc.

Les **PILULES BEECHAM PURIFIENT le SANG et en REGULARISENT LE COURS.**

A ce titre elles se recommandent surtout à l'USAGE des DAMES. La première dose soulagé en quelques heures sans qu'il soit nécessaire d'interrompre ses occupations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse CINQ MILLIONS de BOITES.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Jeans (Angleterre).

Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée.

Seuls Représentants pour la FRANCE et ses COLONIES : Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées : 62, Avenue des Champs-Élysées, 62 et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS

Détail dans toutes les Pharmacies

Dépôt à Saumur, pharmacie NORMANDINE. Petites Boîtes, 1 f. 50.

Épicerie Parisienne

RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

IMBERT ET FILS

Confiserie supérieure

Dragées ordinaires, 1/2 kil. 80	Pralines 1/2 kil. 1.20
— amandes fines 4.60	— à la rose 4.60
— — surfines. 2 »	— à la vanille 2 »
— — superfines 2 50	— superfines 2 50
— flots, vanillées 3 »	— grillées 3 »
Fondants surfins 2 »	Bouillons rafraîchissants 4.60

Spécialité pour baptêmes, collections de boîtes de tous prix, modèles les plus nouveaux au choix et sur commande avec nom et date du baptême.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

PHARMACIE A. CLOSIER

N^o 19, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole

(35^e ANNÉE)

Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures

ADMINISTRATION : 15, RUE DE TOURNON, PARIS

Franco à domicile, un an, 6 fr. ; — Six mois, 3 fr. 50 ; — Trois mois, 2 fr. 50.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale, des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

Les éditeurs du journal la Mode illustrée, désirant augmenter encore l'intérêt des lectures que leur journal offre à leurs abonnés, ont élargi le cadre de leurs collaborateurs, afin d'introduire plus de variété dans le choix des romans que ce journal publie.

Avec le numéro 12 (23 mars), a commencé la publication de Mer Bleue, par M. Pierre MAËL, le jeune auteur déjà célèbre du Torpilleur 29, de l'Alcyon, de Flot et Jusant et de Sauveteur.

Le roman Mer Bleue est écrit spécialement pour la Mode illustrée ; un style coloré et d'un charme puissant encadre une action des plus poignantes créée par l'imagination de M. Pierre Maël.

L'illustration a été confiée à M. LE SÉNÉCHAL, peintre du ministère de la Marine, et à M. G. VUILLIER, artiste dessinateur, qui sèmeront dans le texte leurs charmantes compositions.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS : Première édition : trois mois, 3 fr. 50 ; six mois, 7 fr. ; Douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure colorée chaque numéro : trois mois, 7 fr. 50 ; six mois, 13 fr. 50 ; Douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.